



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E102055

VALABLE JUSQU'AU 15/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/12/2003
Forme juridique : EURL
Capital : DEPUIS LE 01/01/2015
8 000

Raison sociale : CONSTRUCTIONS DU MATZ

73 RUE DU MOULIN A VENT
60490 RESSONS SUR MATZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RCS 451249510

Téléphone : 03 44 42 46 05
Portable : 06 08 78 34 50

Fax :

Siret : 451 249 510 00020

Site Internet : www.constructions-du-matz.com

E-mail : constructionsdumatz@orange.fr

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 333422

Responsabilité légale :
DECLEIN RODOLPHE GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 49555158

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 49555158

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/02/2023
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	16/02/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/02/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	16/02/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	16/02/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.